



INFORMATIONS

L'agent territorial spécialisé des écoles maternelles (ATSEM) accompagne les élèves de maternelle au cours de leur journée d'école. Il est recruté sur concours.

L'ATSEM assiste l'enseignant(e) dans sa classe. Il écoute, console et câline les enfants. Il peut être amené à travailler également en centre de loisirs ou avec des enfants handicapés.

MISSIONS PRINCIPALES

- Accueillir parents et enfants
- Aider l'enseignant à préparer des activités
- Accompagner les enfants à la cantine, aux toilettes
- Accompagner les sorties scolaires
- Veiller au bien-être et à l'éducation des enfants
- Entretenir les locaux et le matériel

QUALITÉS REQUISES

Être patient, aimer les enfants, être polyvalent, avoir le sens de la pédagogie, savoir bien communiquer

SALAIRE

Le salaire mensuel brut d'un ATSEM est d'environ **1 500 euros** en début de carrière.

Pour exercer ce métier, il est nécessaire de passer un **concours de catégorie C**. Attention, pour cela, il est indispensable d'être titulaire d'un CAP accompagnement éducatif petite enfance (ou titre équivalent).

Les épreuves

ADMISSIBILITÉ

QCM : questions sur des situations concrètes du métier, 45 mn (coef. 1)

ADMISSION

Entretien avec un jury (sont évaluées : la motivation du candidat et son aptitude à exercer les missions relatives au métier), 15 mn (coef. 2)